

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le cinq février, le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à l'Annexe-Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : 30 janvier 2026

Nombre de conseillers en exercice : 33

Quorum : 17

Nombre de conseillers présents : 28

Présents : Fabien DOUCET, Isabelle NÉGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Marie-Pierre ROBERT, Franck LENOIR, Anca VORONIN, Jean DARDENNE, Clément RAVAUD, Pascale ETIENNE, Jean-Pierre GAUGIRAN, Martine LERICHE, Jacques BERNIS, Stéphanie PANTEIX, Francis COISNE, Marie-Noël BERGER, Danielle TODESCO, David PENOT, Lucile VALADAS, Jean-Christophe ROMAND, Bruno COMTE, Christian DESMOULIN, Martine NOUHAUT, Emilio ZABALETA, Gilles MONTI, Valérie MILLON, Alain AUTHIER, Laurent JARRY, François SALAGNAC.

Excusés par procuration :

Alain BOURION donne procuration à Jean-Christophe ROMAND en date du 02 février 2026

Alexandre DOS REIS donne procuration à Laurent CHASSAT en date du 02 février 2026

Aurore TONNELIER donne procuration à Stéphanie PANTEIX en date du 02 février 2026

Laurence PIPERS donne procuration à Isabelle NEGRIER-CHASSAING en date 04 février 2026

Excusée :

Marie-Anne ROBERT-KERBRAT

Secrétaire de Séance : Isabelle NEGRIER-CHASSAING

Objet : Modification de dénominations et linéaires de voies existantes

Délibération 2026-14

Le 11 juillet 2024, la Société d'Équipement du Limousin représentée par Madame NOYER Laurence a obtenu un permis de construire afin de réaliser un ensemble immobilier composé d'un bâtiment à usage de pôle de santé pluriprofessionnel et d'un bâtiment dédié à l'accueil d'activités du secteur tertiaire.

L'assiette foncière de ce terrain est localisée entre l'avenue Pierre Cot et l'avenue Henri Wallon avec un accès situé sur cette dernière.

Toute construction se devant aujourd'hui de disposer d'une adresse postale, il se trouve que l'avenue Henri Wallon ne permet pas l'attribution d'un numéro à ce bâtiment du fait de la présence d'habitations déjà existantes et numérotées.

Aussi, dans le cas présent, il est proposé de valider la prolongation de la dénomination existante « avenue Pierre Cot » jusqu'au carrefour de l'avenue Jean Zay et ainsi réduire le linéaire de l'avenue Henri Wallon, conformément aux plans annexés.

Il est proposé au Conseil Municipal de renommer une partie de l'avenue Henri Wallon : **Avenue Pierre Cot.**

DÉLIBÉRATION

VU le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L2121-30 et R2512-6 à R2512-9 ;

VU le code de la voirie routière ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 25 octobre 1979 dénommant ces voies ;

VU l'avis favorable de la commission mixte réunie en séance le 21 janvier 2026 ;

CONSIDÉRANT qu'en raison de la construction d'un ensemble immobilier sur un terrain situé à l'angle de l'avenue Pierre Cot et de l'avenue Henri Wallon, sans possibilité d'adressage sur la voirie existante, il est nécessaire de procéder à des modifications de dénomination de deux linéaires de voies existantes ;

CONSIDÉRANT la note de synthèse et la présentation du dossier relatif à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT avoir été suffisamment informé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

- **DE RÉDUIRE** le linéaire de l'avenue Henri Wallon qui débutera au carrefour de l'avenue Jean Zay ;
- **DE RENOMMER** la partie de l'avenue Henri Wallon située entre le rond-point de l'avenue Pierre Cot et le début de l'avenue Jean Zay : **Avenue Pierre Cot**.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 6 février 2026

Le Maire



Fabien DOUCET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 06 Février 2026

Publié ou notifié

06 Février 2026

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

 Avenue Pierre Cor
existante

 Partie du linéaire
de l'avenue Henri Wallon
annexée à l'avenue
Pierre Cor.

Département :
HAUTE VIENNE

Commune :
PANAZOL

Section : AR
Feuille : 000 AR 01

Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 19/01/2028
(l'usage horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des Impôts foncier suivant :
SDIF de la Haute-Vienne
Centre des Finances Publiques 30, Rue
Cruvelhier 87050
87050 LIMOGES Cedex 2
04 05 55 45 59 00 - fax
edf@haute-vienne.dgfp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

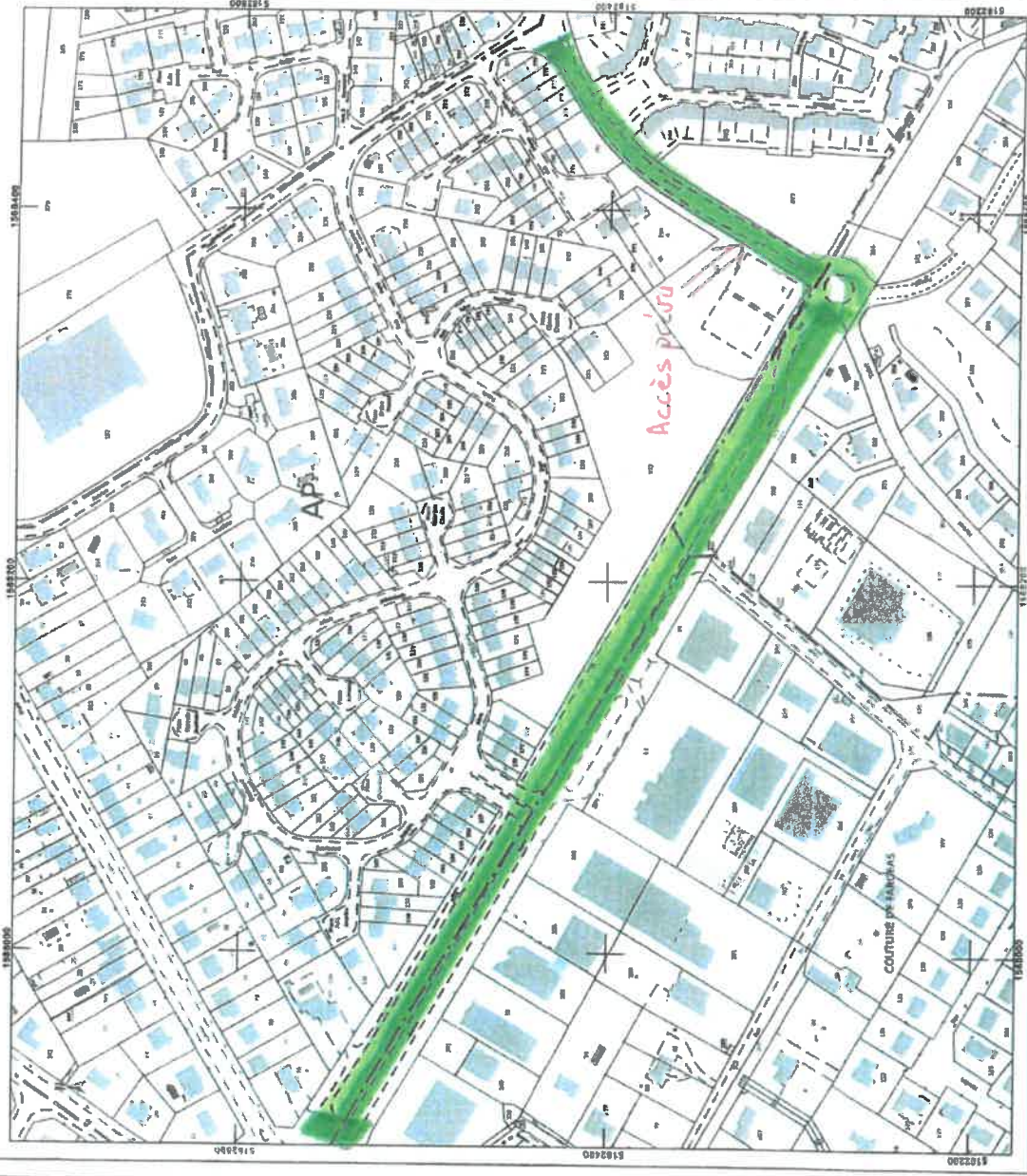
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes
publics



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

 Avenue Pierre Loti
après prolongation



Département :
HAUTE VIENNE
Commune :
PANAZOL

Section : AR
Feuille : 000 AR 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 19/01/2025
(niveau nombre de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des Impôts Financier suivant :
SDIF de la Haute-Vienne
Centre des Finances Publiques 30, Rue
Cuvelier 87050
87050 LIMOGES Cedex 2
04.05.55.45.59.00 - Fax
adil.haute-vienne@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes
publics

**DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES**

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

 **Avenue Henri Wallon**
après prolongation
de l'avenue Pierre Cor

Département :
HAUTE VIENNE

Commune :
PANAZOL

Section : AN
Feuille : 000 AN 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 19/01/2028
(Niveau horizon de Paris)

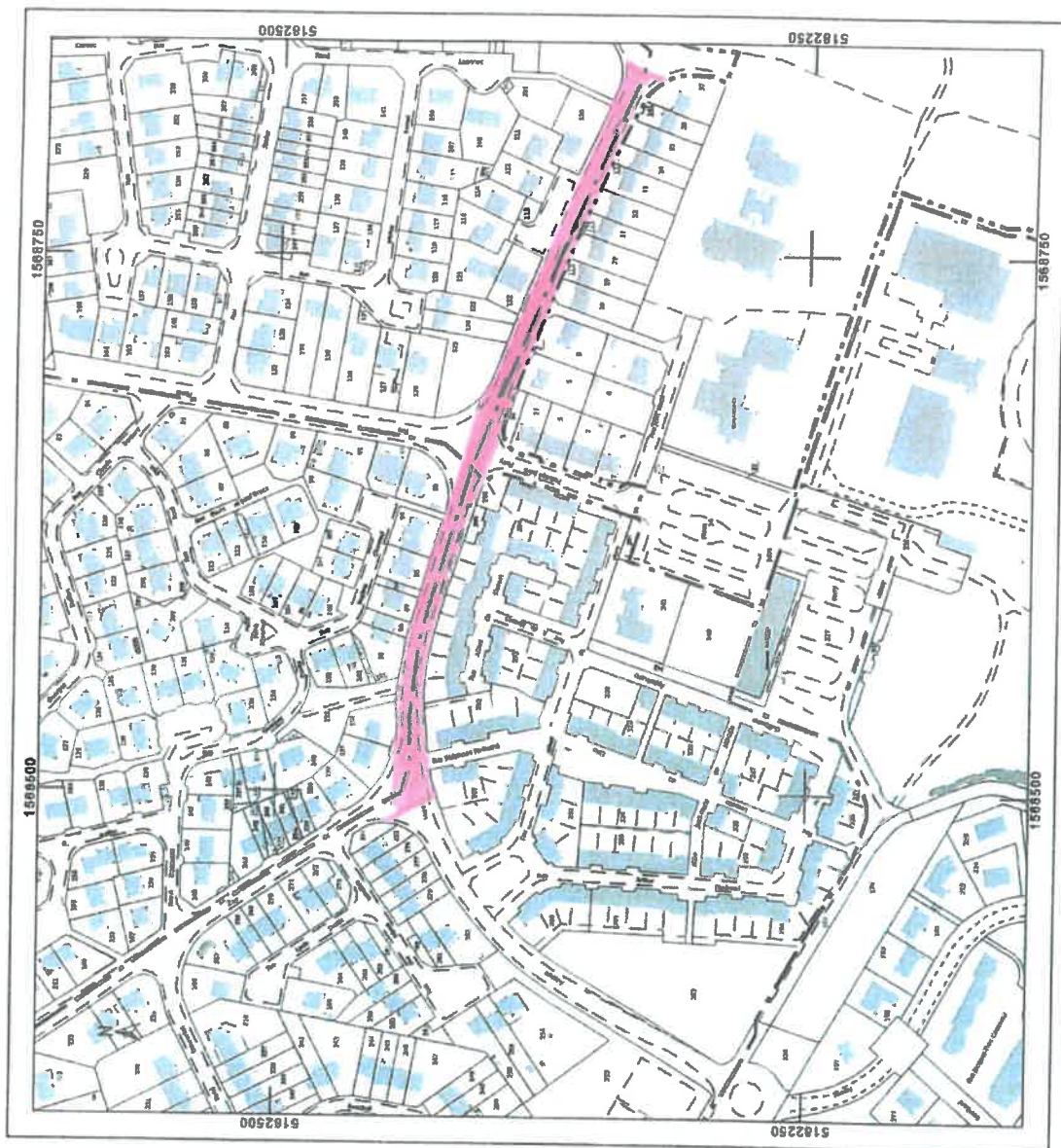
Coordonnées en projection : RGF30048

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre
des Impôts foncier suivant :

SDIF de la Haute-Vienne
Centre des Finances Publiques 30, Rue Gruvelhier
87050
87050 LIMOGES Cedex 2
tél. 05 55 45 53 00 - fax
edf.haute-vienne@dgp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2022 Direction Générale des Finances Publiques



PANAZOL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DELIB14 avec 1 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 06/02/2026

Objet : Modification de dénominations et linéaires de voies existantes

Nature : Délibérations

Matière : Domaine et patrimoine - Autres actes de gestion du domaine public

Date de télétransmission : 06/02/2026 Agent de transmission : Carole DANCHE - MAIRIE

Acte : DELIB14-Modification de dénominations et linéaires de voies existantes.pdf

Annexes :

1 - DELIB14-ANNEXE Plans.pdf

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711406-20260206-DELIB14-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 06/02/2026